



Communiqué de presse

Étude

Partage de la valeur, gouvernance, RSE : quelles sont les attentes des salariés français à l'égard des entreprises ?

Gennevilliers, le 23 septembre 2024 – Dans un contexte politique et économique marqué par une demande croissante de justice sociale, les entreprises font l'objet d'attentes nouvelles en matière de partage de la valeur, de gouvernance et d'engagements pour l'intérêt général.

À l'occasion de ses 60 ans, la première société coopérative et participative (scop) à mission de France, **UPCOOP**, a mandaté l'Institut Bona fide pour réaliser une étude sur les attentes des salariés français vis-à-vis des entreprises. Trois constats préoccupants ressortent de cette étude : les salariés français ont encore le sentiment que la répartition de la valeur dans l'entreprise est largement inéquitable. Ils restent sceptiques quant à la sincérité réelle des engagements en matière de RSE, et ils se sentent insuffisamment écoutés au sein de l'entreprise.

Pour l'avenir, 76% d'entre eux estiment que le modèle coopératif est un modèle vers lequel de plus en plus d'entreprises devraient aller.

1) Une très large majorité des salariés français fait le constat d'un inégal partage de la valeur au sein des entreprises.

79% des salariés français considèrent ainsi que d'une manière générale le partage de la valeur est défavorable aux salariés par rapport aux actionnaires et/ou dirigeants dans les entreprises et **71%** portent un jugement similaire sur le partage de la valeur au sein de leur propre entreprise.

Ce diagnostic est partagé sans différence par tous les salariés quel que soit leur statut : 71% des cadres, 67% des employés et 73% des ouvriers considèrent que le partage de la valeur leur est défavorable au sein de leur entreprise.

Toutes les catégories d'entreprise ne sont toutefois pas perçues de la même manière : le sentiment de justice dans le partage de la valeur est directement corrélé avec la taille de l'entreprise. Plus l'entreprise est petite, plus le partage de la valeur semble juste pour les salariés : 45% pour les entreprises de moins de 10 salariés, 28% pour les entreprises de 10 à 250 salariés, et seulement 20% pour les grandes entreprises nationales et 15% pour les multinationales.

En dehors de la taille, un modèle d'organisation se distingue, celui des coopératives et des SCOP : les coopératives sont le seul modèle d'entreprise perçu comme offrant un juste partage de la valeur par une majorité de salariés (64%).

61% des salariés considèrent qu'une entreprise qui porte attention aux sujets de partage de la valeur et du pouvoir est une entreprise plus compétitive que les autres, seulement 11% pensent que son activité en souffrirait. Ce partage est donc perçu comme une manière de rendre l'entreprise plus performante, et ne se fonde pas seulement sur la recherche d'une meilleure rémunération pour soi, les salariés estimant visiblement que des travailleurs bien et justement payés sont des travailleurs plus productifs.

Dans cette perspective, le modèle coopératif a une vraie valeur d'attraction. **76%** des salariés le perçoivent comme un modèle d'avenir vers lesquels de plus en plus d'entreprises devraient aller, 24% seulement le considérant comme inadapté aujourd'hui à la concurrence et à la compétition économiques.

2) Critiques sur le partage de la valeur, les salariés le sont également sur le partage du pouvoir et les engagements RSE des entreprises.

Seulement 32 % d'entre eux considère que leur voix compte au sein de leur entreprise. Même s'il est un peu plus fort chez les cadres (39%), ce sentiment est minoritaire dans toutes les catégories de salariés.

Souvent accusées de « green » ou « purpose washing » dans la société et le débat public, les entreprises peinent de fait à convaincre leurs propres salariés de la sincérité et de la vérité de leurs engagements. **46%** des salariés jugent qu'il y a un écart important entre les discours RSE de leur entreprise et les actes, **41%** qu'il y a un écart léger et seulement **13%** qu'il n'y a pas d'écart.

3) Ces constats débouchent logiquement sur des attentes de changement en matière de gouvernance.

66% des salariés seraient prêt à prendre davantage de place dans la gouvernance de son entreprise si elle le permettait.

On entend souvent que les Français ne sont pas à l'aise à parler ouvertement de leur rémunération. L'étude démontre que cette idée reçue est fautive : **83%** des salariés sont favorables à une transparence totale des salaires dans l'entreprise. Toutes les catégories de salariés sont largement favorables à cette transparence.

Pour inciter les entreprises à mieux partager la valeur, les salariés croient beaucoup plus au dialogue social et à la négociation qu'à la contrainte par la loi : **65%** pensent ainsi qu'il faut « inciter les entreprises à mieux partager les profits » alors que **35%** considèrent « qu'il faut les contraindre par la loi, l'incitation ne suffisant pas à changer les choses ».

« Les résultats de cette étude démontrent la crédibilité du modèle des sociétés coopératives et participatives (Scop) aux yeux des Français, en matière d'équité au sein de l'entreprise, d'attractivité mais aussi de performances économiques. Après 60 ans d'existence, force est de constater que le modèle de UpCoop concentre aujourd'hui plusieurs aspirations profondes des Français, autour d'éléments concrets : une structure détenue à 100% par les salariés-sociétaires, un partage égal de la valeur créée, un écart de rémunération limité (de 1 à 12). Autant d'éléments qui permettent de sceller une vraie communauté de destins au sein de l'entreprise, et qui nous permettent aujourd'hui d'être l'une des plus grandes coopératives en France ».

Youssef ACHOUR, président de UpCoop

Méthodologie de l'étude

L'enquête a été menée par l'Institut Bona fide auprès d'un échantillon de 800 salariés, représentatif de cette population. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée, PCS, répartition temps plein / temps partiel), après stratification par région. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 09 au 13 septembre 2024.

UpCoop : 60 ans de coopération et d'innovation sociale

La maison-mère française du Groupe Up est UpCoop, une société coopérative et participative née en 1964. Depuis 2023, elle est devenue une entreprise à mission dont la raison d'être « Coopérer durablement pour un pouvoir d'achat à utilité sociale et locale » est inscrite dans ses statuts.

En tant qu'entreprise coopérative, UpCoop donne aux entreprises, aux pouvoirs publics et aux associations les moyens d'améliorer le pouvoir d'achat et la qualité de vie des salariés, des agents publics et des citoyens.

Ses marques notoires en France sont le titre-restaurant UpDéjeuner, les titres cadeaux UpCadhoc, Chèque Lire et Chèque Culture, UpCohésia.

Militant pour favoriser l'accès à une alimentation plus saine, à la culture et aux loisirs pour tous ainsi qu'à une consommation plus responsable, le groupe compte 3 210 salariés dans le monde et a réalisé un chiffre d'affaires de 759 millions d'euros en 2023.

www.up.coop

Contacts presse :

Laure Curien – lcurien@lebureaudecom.fr – 06 77 74 82 70

Élise Ribeiro – eribeiro@lebureaudecom.fr – 06 52 94 44 88